

DEPARTEMENT DU
FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE
BREST

COMMUNE DE
PLOUGONVELIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
11/2019

OBJET : STADE TERRAINS DE FOOTBALL

Maire de PLOUGONVELIN,

Considérant les conditions climatiques : pluviométrie importante.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : en raison des conditions climatiques (pluviométrie importante), les terrains de football A B C du complexe sportif de Trémear à Plougouvelin sont interdits à toute compétition et tout entraînement, le 02 février 2019.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires, sera transmis au président de l'U.S. PLOUGONVELIN, au district du Finistère-Nord de Football et la Ligue de Bretagne de Football.

Fait à PLOUGONVELIN, le 01 février 2019

Le Maire,
Bernard GOUEREC


Christine GALVEZ
Adjointe aux Affaires Sociales

